

COMPTAZINE

1^{ÈRE} REVUE NATIONALE DE COMPTABILITE POUR LES ETUDIANTS



Focus
Les Réseaux
d'experts comptables



Interview
Association
d'anciens étudiants

Pour tout comprendre sur les réseaux

Fiche révision
Notions
de consolidation

et toujours plus
d'articles sur
comptazine.fr



COMPTAZINE

1^{ère} REVUE NATIONALE DE COMPTABILITE POUR LES ETUDIANTS

des actus !

encore plus de bons plans !

encore plus de fiches de révision !

**un site Internet enrichi
des interviews !**

**encore plus de focus :
social, emploi, fiscalité**

Créée en 2009, l'association Accountancy Simply a pour objet de **promouvoir** la profession comptable auprès des jeunes **et de moderniser l'image de la profession comptable**. Après avoir observé les actions menées auprès de la jeunesse par les institutions en place, l'équipe décida d'apporter sa pierre à l'édifice en créant un mensuel gratuit destiné aux étudiants, pour rendre la comptabilité plus ludique et attrayante.

Le premier numéro de Comptazine paraît en décembre 2010 dans une école. Comptazine est aujourd'hui diffusé dans 82 écoles sur l'ensemble du territoire national.

COMMENT CELA EST-IL POSSIBLE ?

La diffusion

Au fil du temps, de plus en plus d'écoles se sont abonnées au magazine via notre formulaire en ligne. Nous l'envoyons sous format PDF en début de mois aux directeurs pédagogiques, professeurs et documentalistes de nos écoles partenaires qui se chargent de l'imprimer et de la mettre à la disposition des étudiants.

Le contenu

La revue est rédigée par des étudiants et relue par des professeurs et des professionnels. Si au départ le magazine avançait à « tâtons », il est aujourd'hui animé par un véritable comité de rédaction ayant la volonté de définir une ligne éditoriale pour chaque numéro.

Les rédacteurs sont issus de milieux divers et proviennent de nos écoles partenaires. Certains sont étudiants en comptabilité, d'autres en droit et traitent les points techniques. De jeunes journalistes nous accompagnent pour réaliser les interviews.

Rejoignez-nous sur
www.comptazine.fr
et osez dévoiler votre talent

COMPTAZINE

1^{ÈRE} REVUE NATIONALE DE COMPTABILITÉ POUR LES ÉTUDIANTS

SOMMAIRE

- FOCUS** • Les Réseaux d'experts comptables..... 2 **FICHE RÉVISION** • Notions de consolidation..... 4
INTERVIEW • Association d'anciens étudiants..... 3

ARTICLES DÉJÀ EN LIGNE

- VIDEO** • 40 secondes pour ridiculiser **ARTICLE** • Modalités d'inscription au DCG
LE COIN DU CAC • L'économie de la drogue **ARTICLE** • Modalités d'inscription au DSCG
BONS PLANS • 1 500 € à gagner pour une vidéo « Bref » **BD** • Section ouverte sur www.comptazine.fr

Ce mois-ci, il s'agit de parler d'un sujet assez sensible : l'image de la profession et ses réseaux. Il n'est pas rare de constater des commentaires et remarques concernant l'expertise comptable. De manière générale ces réflexions sont plutôt négatives et ne mettent pas en valeur toutes les compétences et le sérieux de la profession. Nous avons posté une vidéo tirée du «petit journal» de Canal+ sur notre site. Le sujet s'intitule « 40 secondes pour nous ridiculiser ». À voir pour évaluer l'ampleur des dégâts. C'est d'ailleurs pour répondre à cette crise de l'image que nous publions tous les mois votre Comptazine.

Twitter et Facebook sont des outils utilisés en permanence par le Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables et c'est tant mieux ! Les actualités, événements et concours organisés par l'OEC sont régulièrement publiés. Par exemple, Cré'ACC est « Le » grand concours national d'aide à la création d'entreprise sur Internet. Un partenariat fort entre l'Ordre des experts comptables et l'APCE ouvre de réelles opportunités aux créateurs d'entreprise.

Saviez-vous que lorsque l'on se balade sur kpmgrecrute.fr on trouve des offres de stages pour les étudiants d'écoles de commerce, d'école de management mais pas d'écoles formant aux métiers de l'expertise comptable ? À mon avis, la profession est dans un cercle vicieux, où les étudiants en DSCG ne sont pas assez valorisés par les grands cabinets, entraînant un réflexe classique de fuite chez les bacheliers. Les grandes écoles de commerce sont privilégiées et les entreprises s'intéressent donc beaucoup plus aux diplômés HEC, ESSEC...

Que peut-on y faire ? Pour résoudre une crise de l'image, il faut communiquer, se regrouper et constituer un vrai réseau. Pourquoi ? Pour que nos diplômés soient reconnus par les grandes entreprises, pour gagner des salaires plus élevés, pour se valoriser tout simplement.

Vous pourrez donc vous régaler ce mois-ci avec un sujet sur les réseaux d'expertises comptables, un sur les associations d'anciens élèves et un dernier concernant les comptes consolidés qui eux, « ont pour but de donner une image de l'activité et de la situation d'un ensemble de sociétés soumises à une unicité de direction, et constituant ainsi un groupe ».

Sans oublier la formule consacrée pour l'occasion : Bonne année à tous ! Comptazine vous souhaite beaucoup de bonheur et de réussite. Je vous invite également sur notre site pour consulter nos bandes dessinées, articles et vidéos.

Bonne lecture !

Sébastien Demay

82 écoles partenaires en France, plus d'infos sur notre site.



Suivez en direct toute l'actualité de la profession :



Comment ça se passe dans les autres écoles ?



ACCOUNTANCY
SIMPLY
Association loi 1901

#12
Janvier 2012



FOCUS SUR LES RÉSEAUX D'EXPERTS COMPTABLES

Par Johanna Crespin
alternante en DSCG 1^{ère} année

Beaucoup d'entre vous nous ont demandé quelle genre d'entreprise est Cabex Online. C'est un des plus gros réseaux d'expertise comptable de France. Nous avons pour vous mené l'enquête sur les réseaux d'expertises comptables, quels sont leurs rôles et qui peut y participer.

D'après le dictionnaire, le mot réseau désigne un « ensemble de personnes qui sont en liaison les unes avec les autres pour une action ». Un but commun est partagé entre tous les acteurs qui s'investissent pour créer une union. Et l'union fait la force ! Faire partie d'un réseau nécessite donc une volonté d'accomplir en commun une action. On tombe en plein dans la définition de l'*affectio-societatis* qui régit les contrats de société.

Nous avons tous en tête les principaux réseaux existants (CER France, Exco, Cabex On Line, HLB, etc.).

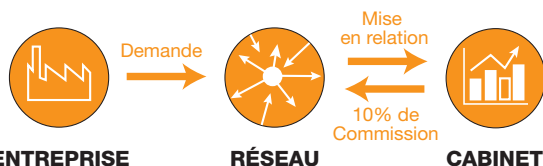
Quel sont leurs intérêts ? Évoluer en commun vers un but partagé permet d'actionner des leviers. Certains réseaux d'experts comptables ont par exemple regroupé leurs achats de fournitures, leurs communications et leurs pôles recrutement. Des économies d'échelles sont réalisées. Mais l'intérêt principal est sans aucun doute la réputation internationale gagnée par la communication massive sur les valeurs du groupe. Ainsi, seuls les plus gros réseaux sont bien connus du grand public et attirent donc fortement toutes les entreprises quelle que soit leur taille. Le regroupement permet de se hisser au niveau des « Big » :

NOM DE LA STRUCTURE	CHIFFRE D'AFFAIRES 2008/2009 (en millions d'euros)	CHIFFRE D'AFFAIRES 2007/2008 (en millions d'euros)	ÉVOLUTION	CATÉGORIE
Deloitte	801	770	+ 4,03 %	Structure pluridisciplinaire
KPMG	790	792	- 0,25 %	Structure pluridisciplinaire
Ernst & Young	765	794	- 3,65 %	Structure pluridisciplinaire
PwC	665	641	+ 3,74 %	Structure pluridisciplinaire
Fiducial	646	646	0 %	Structure pluridisciplinaire
CER France	592	589	+ 0,51 %	Réseau de cabinets
France Défi	285	252	+ 13,10 %	Groupement de cabinets
Mazars	284	287	- 1,05 %	Structure pluridisciplinaire
Fidunion	233	218	+ 6,88 %	Groupement de cabinets
ATH	222	187	+ 18,72 %	Association technique de cabinets

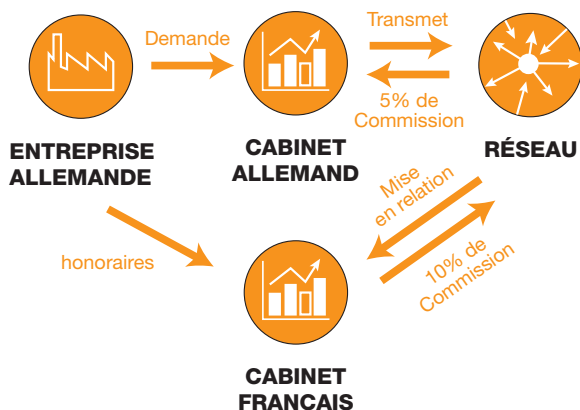
Source : La Profession comptable/actuEL-expert-comptable. Ce classement est établi toutes catégories confondues, c'est-à-dire en retenant les structures pluridisciplinaires, les réseaux de cabinets, les groupements de cabinets, les cabinets et les associations techniques de cabinets.

Fonctionnement :

Il s'agit d'un regroupement de cabinets se partageant des dossiers en fonction de leurs compétences, de leurs disponibilités et de leurs situations géographiques.



Régulièrement, des dossiers sont « transmis » entre confrères du même réseau. Par exemple une entreprise allemande veut s'implanter en France. Elle contacte donc son cabinet habituel en Allemagne. Ce cabinet relaie l'information à son réseau qui transmet les coordonnées du cabinet français. Bien évidemment ce service est assorti de commission sur chiffre d'affaire réalisé.



Le réseau joue le rôle de pièce centrale dans la cohésion d'un groupement de cabinets. Les valeurs, la méthodologie et la qualité de service qu'il impose à ses membres sont essentiels pour valoriser le réseau et obtenir un gage de confiance de la part du client.

Par exemple, le réseau Cabex propose des formations à tous ses membres pour harmoniser valeurs et compétences :

« Cette formation a pour objet de former des collaborateurs à jouer un rôle au sein du Cabinet. Le Dirigeant du Cabinet pourra ainsi leur déléguer progressivement des tâches précises, des responsabilités et des pouvoirs.

Elle doit permettre aux collaborateurs :

- d'intervenir au sein du Cabinet (suivant leur profil et les besoins du Dirigeant) :
 - dans le développement du chiffre d'affaires,
 - dans la productivité ;
- de prendre la Responsabilité d'un site ;
- de prendre la responsabilité d'un pôle (Social – Conseil – Transmission – Patrimoine...).

Cette formation est conçue sur la durée et propose 3 niveaux différents, qui ont une logique dans leur continuité, tout en étant indépendants dans le temps. Elles permettent au responsable de cabinet d'ajuster au mieux l'évolution de la formation à ses besoins, au profil du collaborateur, à sa politique RH, à sa politique de délégation... »

L'accompagnement et le formalisme sont donc la clé de la réussite pour constituer un réseau efficace. Citation du réseau Baker Tilly : « Les cabinets membres du réseau [...] partagent tous la même passion de leur métier, la même exigence de l'exercer avec un objectif commun : la satisfaction client. » ■



INTERVIEW : Association d'anciens étudiants : « Tout un réseau à portée de mains »

Par Sandra Gérard

L'association d'anciens étudiants, c'est quoi au juste ? Quelques nostalgiques prompts à organiser des réunions de promos ? Pas vraiment. Au-delà des clichés, Jocelyn Jeanniard, président de l'association de diplômés IFAG Alumni, et Nelly Ravillard, sa coordinatrice nationale, nous éclairent sur son utilité. Diplômé ou en passe de l'être : l'association d'anciens peut se révéler un atout pour accéder à l'emploi.

Présentez-nous en quelques mots votre association d'anciens élèves.

Jocelyn Jeanniard : L'association fût créée en 2002 dans le but d'instaurer un réseau puissant, capable de soutenir les diplômés dans leur parcours professionnel. Ils sont aujourd'hui un peu plus de 1 500. Le financement de l'association est assuré par les cotisations annuelles des adhérents. La coordinatrice ainsi qu'une stagiaire assurent la liaison entre les membres. Cette liaison se manifeste via 3 outils : l'annuaire en ligne, la plate-forme emploi et les membres expatriés qui peuvent parrainer les élèves souhaitant partir à l'étranger.

Quel est le rôle d'une association ?

J.J : Une association d'anciens c'est la possibilité d'animer les réseaux de diplômés d'une école. C'est cette structure qui se charge de retrouver les anciens prêts à prendre en charge la nouvelle génération et créer les occasions pour rendre cela possible. Il s'agit de mettre en œuvre et de faciliter un échange intergénérationnel, quel que soit le lieu où se trouvent les diplômés.

Pour les Ifagiens, cela se passe sur Internet, au travers de communautés créées à leur attention sur des réseaux sociaux. Lors d'événements thématiques, au cours desquels des spécialistes et/ou professionnels viennent parler de sujets en relation avec leur formation cursus ; ou encore au cours de rencontres destinées à

permettre aux étudiants de rencontrer leurs aînés auxquels ils pourront poser leurs questions, demander conseil, etc.

Nelly Ravillard : Une association d'anciens participe également de la notoriété de l'école dont sont issus ses adhérents. Lorsque des diplômés occupent des postes à responsabilité, les retrouver puis les sensibiliser à promouvoir leur ancienne école, tend à renforcer sa réputation.

Concrètement que faites-vous ?

J.J : Une association d'anciens se présente comme un relais pour les propositions de stage, d'alternance ou d'emploi, d'informations et de conseils. Cela peut se traduire par une plate-forme d'emplois régulièrement alimentée par les partenaires de l'association et les anciens étudiants.

N.R : Une bonne connaissance des membres du réseau permet également, de façon ponctuelle, d'orienter directement un profil vers une offre qui peut lui correspondre. Les adhérents peuvent eux aussi assister à des événements spécialement dédiés à l'emploi. Par exemple, des ateliers de coaching où les participants bénéficient de conseils sur la construction du CV, sur l'e-réputation.

Comptazine : D'autres services sont également proposés :

- De l'accompagnement à la création d'entreprise en trois étapes est proposé par le biais d'un cabinet de conseil en stratégie d'entreprise.
- Des événements tels qu'un trophée sportif, des déjeuners, des soirées... ■

INTERVIEW

Augmentation du SMIC au 1er Janvier

par Comptazine



TU VEUX ENRICHIR TON C.V. ?

Flashe ce code et deviens rédacteur pour le magazine **COMPTAZINE**

Articles et interviews rémunérés qui seront diffusés en ligne et sur la revue

Plus d'informations sur www.comptazine.fr - contact : Comptazine@gmail.com

Notions de consolidation



Par Christel Janod

Les comptes consolidés ont pour but de donner une image de l'activité et de la situation d'un ensemble de sociétés soumises à une unicité de direction, et constituant ainsi un groupe.

Les sociétés commerciales ainsi que les entreprises publiques sont tenues de présenter des comptes consolidés si elles sont à la tête d'un groupe.

Sont dispensés de cette obligation des groupes de sociétés :

- non cotés en bourse
- qui n'émettent pas de titres de créances négociables
- qui n'atteignent pas deux des seuils suivants : 250 salariés, 30 millions d'euro de CA, 15 millions d'euros de total du bilan

En France, les normes de consolidation applicables sont les RMCC (Règles et Méthodes des Comptes Consolidés - CRC 99-02). Cependant, les groupes de sociétés ayant émis des actions ou des obligations cotées sur un marché réglementé de l'EU doivent suivre les normes internationales, ou IFRS (International Financial Reporting Standards). De plus, tout groupe de société peut, de lui-même, décider de présenter ses comptes consolidés en normes IFRS, alors même qu'il n'y est pas obligé. Il sera alors exempté de les présenter selon les RMCC.

Le reste de l'article sera orienté sur les normes RMCC, des divergences existant avec les IFRS.

Le pourcentage de contrôle permet de définir si une société détenue par la société mère entre ou non dans le cadre du périmètre de consolidation. Il exprime le nombre de droit de vote détenu directement ou indirectement par la société mère sur ses filiales. Pour ce calcul, il faut tenir compte des actions « spéciales » dites notamment à droit de vote doubles... Le pourcentage d'intérêt permet de définir quelle part, détenue directement ou indirectement, des capitaux propres de chaque filiale du groupe revient à celui-ci, et par voie de conséquence, quelle est la part des minoritaires.

Il existe trois types de contrôles : le contrôle exclusif, le contrôle conjoint et d'influence notable.

Le contrôle exclusif est réputé exister quand le groupe détient un pourcentage de contrôle sur sa filiale d'au moins 50%, de façon directe ou indirecte. La société mère a donc le pouvoir de décision aux AG. Le contrôle peut aussi être exclusif si la société mère détient un pourcentage de contrôle d'au moins 40% sur sa filiale pendant deux exercices sans qu'un autre actionnaire n'en détienne une fraction supérieure, ou si un contrat définit le contrôle de la société mère sur sa filiale (entité Ad Hoc).

Le contrôle conjoint existe quand la société mère partage à égalité avec une ou plusieurs autres sociétés le contrôle d'une de ses filiales.

L'influence notable est réputée exister si la société mère détient un pourcentage de contrôle d'au moins 20% sur sa filiale. La société mère peut ainsi participer aux décisions politiques de sa filiale sans en avoir le contrôle.

Une filiale peut être exclue du périmètre de consolidation du groupe si :

- les parts ou actions détenues par la mère le sont, dès leur acquisition, dans le but d'une cession ultérieure
- les conditions de détention des titres remettent en cause le contrôle exercé par la mère (instabilité politique du pays d'implantation de la filiale)
- le pourcentage de contrôle détenu sur la filiale n'est pas significatif pour l'établissement des comptes consolidés (pourcentage de contrôle inférieur à 20%)

Il existe trois méthodes de consolidation applicable en fonction du type de contrôle

Détail des méthodes sur www.comptazine.fr



**Le Réseau
des Experts Comptables
Indépendants**

*Une autre vision du métier
qui fait le choix de la jeunesse*